

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le quatre février deux mille quinze, à vingt heures, les conseillers communautaires se sont réunis pour le conseil communautaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 28/01/2015

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

**PRESENTS** : Jean-Claude LEBLOIS, Alain DARBON, Bernard POUSSIN, Bernard DUMONT, Jean-Pierre ESTRADE, Josiane ROUCHUT, Jean-Pierre NEXON, Franck LETOUX, Sylvette CHADELAUD, Roger CLEDAT, Jean-Louis BREGAINT, Sylvie ALAMARGOT, Gérard BEAUBIER, Monique BLONDEL, Jean-Claude DECOUT, Estelle DELMOND, Arlette DEMAR, Paul DUCHEZ, Camille DUDOGNON, Claudine LAFOREST, Michel LE BRAS, Dominique MARQUET, Sébastien MOREAU, Xavier NOUHAUD, Michel PARVY, Christine RIFFAUD,

**EXCUSES** : Sylvie AYMARD (a donné procuration à Michel PARVY), Catherine CELESTIN (a donné procuration à Jean-Pierre ESTRADE), Alain FAUCHER (a donné procuration à Sylvie ALAMARGOT), Alain GONZALES, Pierre LANGLADE (a donné procuration à Arlette DEMAR), Alexandre MAZIN (a donné procuration à Alain DARBON), Michelle MONDIT (a donné procuration à Bernard POUSSIN).

Sébastien MOREAU a été élu secrétaire de séance.

### 2015-009 : OFFICE DE TOURISME – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2015

**Vu** l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,  
**Vu** l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2014 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,  
**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Président expose que pour les collectivités de 3 500 habitants et plus, l'article L.2312-1 du CGCT stipule qu'un Débat d'Orientations Générales du budget a lieu à l'intérieur d'une période de deux mois précédent l'examen de celui-ci.

Josiane ROUCHUT présente le document du Débat d'Orientations Budgétaires 2015, spécifique à l'Office de Tourisme, qui fait l'objet d'un budget annexé au budget général de l'intercommunalité. Ce document était joint à la convocation des conseillers communautaires.

### **Le Conseil-communautaire prend acte du Débat d'Orientations Budgétaires 2015**

**Prend acte** de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2015, du budget spécifique à l'Office de Tourisme, dont le document de présentation est annexé à la délibération.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le : 12.02.15

Publié ou notifié

Le : 13.02.15



Jean-Claude LEBLOIS

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

OFFICE DE TOURISME - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2015

---

Date de transmission de l'acte : 12/02/2015

Date de réception de l'accusé de  
réception : 12/02/2015

---

Numéro de l'acte : 2015-009 ( [voir l'acte associé](#) )

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20150204-2015-009-DE

---

Date de décision : 04/02/2015

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires